GODONOU Joël Timothée Sènou

Cotonou le 08 Septembre 2023

Député à l'Assemblée Nationale 9^{ème} Législature

Tél: 00229 97608442

Email: gojoti62@gmail.com

A

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale

Porto-Novo / Bénin

<u>Objet</u>: Transmission de document portant, questions orales sans débats au Gouvernement

Monsieur le Président,

Je viens par la présente, vous transmettre le document cijoint, portant sur des « questions orales sans débats adressées au Gouvernement ».

En effet, conformément à notre Règlement Intérieur et en son article 106.3, je me fais le devoir de poser lesdites questions qui tiennent à cœur aux usagers de nos marchés et d'en avoir les réponses du gouvernement. Je prie donc votre auguste personnalité, de bien vouloir transmettre lesdites questions au gouvernement.

Dans l'espoir qu'une suite favorable sera réservée à ma requête, je vous prie Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, de reconnaitre ici, l'expression de ma très haute considération.

He Joël T. S. GODONOU

REPUBLIQUE DU BENIN

*_*_*_*_*

ASSEMBLEE NATIONALE

*_*_*_*_*

(Neuvième Législature)

QUESTIONS ORALES SANS DEBATS AU GOUVERNEMENT

OBJET

Mes inquiétudes sur : « le programme de construction et de modernisation des marchés urbains et régionaux » inscrit dans le PAG.

<u>Auteur</u>

He Joël Timothée Sènou GODONOU

QUESTIONS ORALES SANS DEBAT AU GOUVERNEMENT

A la séance d'information du 03 Avril 2018, organisée par le gouvernement, de multiples problèmes ont été identifiés, après un état des lieux sur la gestion de nos marchés.

Trois solutions ont été proposées et consignées dans le PAG:

- **Solution** A : Projet de modernisation et de construction de 35 marchés urbains et régionaux ;
- Solution B : Projet de Hall (Centre commercial) au stade de Kouhounou.
- **Solution** C: Projet de construction de la plateforme agroalimentaire d'Akassato.

Le jeudi 12 décembre 2019, le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable a procédé à la remise officielle des sites devant abriter les marchés du lot n°1, pour le compte du projet de construction et de modernisation de 35 marchés urbains et régionaux au Bénin.

Les travaux dont le coût de réalisation est évalué à 32 milliards de FCFA devraient être achevés selon le délai contractuel au plus tard 15 mois, donc en mai 2020 dont 3 mois pour faire des travaux de relogement des usagers.

En vertu des dispositions du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale en son article 109 et ces différents alinéas, le gouvernement est invité à bien vouloir répondre à la représentation nationale aux questions suivantes :

- 1- Quel est le nombre exact des marchés construits à la date d'aujourd'hui?
- 2-Quel est le coût total des travaux de construction desdits marchés?

3- Est-ce que le délai contractuel pour la réalisation des travaux a été respecté ?

Y a -t- il des travaux non achevés ou non démarrés?

Si non, quelles en sont les causes et les responsables?

Selon les termes du contrat, quels sont les sanctions qu'encoure la partie défaillante ?

4- Comment peut - on vérifier que les avantages que devrait apporter le projet sont effectifs?

(**Exemple** : Le marché de Gbègamey, de 570 places devrait passer à 1000 places).

- 5-Quelle garantie ont les anciens occupants (vendeurs et vendeuses), qu'ils seront prioritaires dans l'attribution de chaque place?
- 6- Quel est le montant fixé pour l'attribution de chaque place?
- 7- Quel est le mode de gestion desdits marchés?
- 8-Quelles sont les raisons qui empêchent le gouvernement à mettre les marchés déjà construits à la disposition des usagers?
- 9- Quel sort est réservé aux sites de relogement ayant abrité les vendeurs et les vendeuses, après l'ouverture des nouveaux marchés?
- 10- Quel est le délai contractuel pour la réalisation du Projet du Hall (Centre Commercial) solution B?

Y-a-t-il un retard par rapport au délai?

Si oui, quelles sont les causes et les responsables?

Et quelles sont les sanctions qu'encourent les responsables selon les termes du contrat?

- 11- Quel est le pourcentage de réalisation des travaux à la date d'aujourd'hui?
- 12- Quel est le coût total des travaux de réalisation de ce Projet?
- 13- Quel est le délai contractuel pour la réalisation du Projet de construction de la Plateforme Agroalimentaire d'Akassato solution C?

Y-a-t-il un retard par rapport au délai?

Si oui, quelles sont les causes et les responsables?

Et quelles sont les sanctions qu'encourent les responsables selon les termes du contrat?

- 14- Quel est le pourcentage de réalisation des travaux à la date d'aujourd'hui?
- 15- Quel est le coût total des travaux de réalisation de ce Projet?